

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 491 8 mars 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley

491

Une fausse piste

Pour le mouvement anti-atomique il s'agit maintenant de trouver des moyens d'actions nouveaux et des objectifs concrets.

Entre les partisans du "do it yourself" anti-nucléaire à coup d'explosions nocturnes — dont la seule fonction est de criminaliser la contestation de la politique énergétique officielle — et le combat référendaire ambigu et sans espoir de mai prochain, il y a place pour l'imagination et l'efficacité.

En effet, le 20 mai n'est pas une échéance dans le combat pour une autre politique énergétique; une fausse piste tout au plus. Nous l'avons déjà dit: l'arrêté sur l'énergie atomique, adopté en octobre 1978 en complément de la loi de 1959, ne faisait pas le poids face à l'initiative; mais on n'a plus le choix...

Sur le terrain de la législation le choix consiste soit à préférer la situation actuelle — les promoteurs ont droit à l'autorisation s'ils remplissent un certain nombre de conditions techniques — soit à approuver l'arrêté qui donne au parlement des compétences nouvelles — droit de veto —, aux autorités une liberté d'action face aux promoteurs — la clause du besoin — et aux particuliers des possibilités accrues d'intervention.

Refuser le nouvel arrêté, c'est choisir la première solution, le "statu quo", mais c'est aussi enlever tout obstacle juridique à la construction des centrales de Kaiseraugst, Graben et Verbois, pour lesquelles l'autorisation de site a déjà été accordée.

Certes, le choix n'est pas exaltant pour ceux qui comme nous estiment que l'équipement nucléaire de la Suisse est déjà surdimensionné et pourrait même devenir superflu. Mais il ne faut pas oublier que les promoteurs nucléaires n'ont accepté ce nouvel arrêté que du bout des lèvres, devant la crainte d'une victoire de l'initiative.

Après l'échec formel du week-end du 18 février, il ne faut pas que la nouvelle législation soit celle des partisans du nucléaire; le large écho rencontré par les initiateurs peut se concrétiser dans une application stricte de la loi, à condition que les mouvements qui ont soutenu l'initiative ne rejettent pas cette loi par simple dépit.

Il y a plus et mieux encore à faire.

Dans les cantons où des sites de centrales et des dépôts de déchets sont susceptibles d'être choisis, obtenir rapidement, comme à Bâle et

Expansion du nucléaire. Un autre son de cloche. La "Suddeutsche Zeitung" rapporte une intervention de M. R. Rodenstock, président de la Fédération de l'industrie allemande, à propos de la stagnation des contrats nucléaires. Sa thèse en bref: si l'exportation des centrales allemandes va mal, ce n'est pas le fait de l'activisme de quelques groupes antinucléaires, mais parce que des problèmes "techniques et politiques" restent non-résolus. De l'eau au moulin des partisans d'un moratoire? En tout cas une révélation qui fera réfléchir, à propos de l'arrêt de la centrale (réacteur à eau bouillante) de Brunsbüttel: selon M. Rodenstock, ce n'est pas la faute d'un "comité de citoyens", mais celle du "personnel de service qui avait négligemment déconnecté les dispositifs automatiques de sécurité pour éviter un arrêt d'urgence"...

à Neuchâtel notamment, la participation populaire en matière de préavis.

Dans les cantons toujours, faire pression pour obtenir des dispositions urgentes et efficaces propres à économiser l'énergie.

Enfin braquer les projecteurs sur les collectivités publiques qui participent aux sociétés promotrices, mettre des noms sur les hommes qui nous y représentent et qui décident pour nous, leur faire connaître le leur et obtenir leur démission si nécessaire.

Un cas de sciatique

Déconcertant Pierre Lehmann: les lecteurs de DP le connaissent bien dans la rigueur implacable de sa lutte pour les énergies alternatives (gaz de fumier, mais ce n'est qu'un exemple parmi d'autres), contre le chauffage électrique (ne pas mettre un doigt dans l'engrenage nucléaire!), dans sa quête absolue d'une nouvelle autonomie des individus, le voici, tout au long de cette tranche de vie qu'il nous livre, payant de sa personne, pour le respect de ses principes. Réd.

J'ai été victime cet hiver d'une sciatique aigue. C'est très douloureux. Au point d'en devenir fou. Ma femme a été obligée de me descendre en catastrophe au milieu de la nuit du chalet où nous étions pour les vacances d'hiver à l'hôpital de Sion. En arrivant à l'hôpital j'étais presque inconscient tellement j'avais absorbé de calmants.

Je ne suis pas assuré contre la maladie car je trouve le système d'assurance existant en Suisse complètement idiot. A cause de cela l'hôpital s'est montré très réticent à m'accepter. Il voulait être sûr d'être payé intégralement avant de me donner des soins. Ma femme a dû se fâcher et on m'a laissé entrer. On m'a alors couché sur une petite table très étroite pour faire une radiographie de ma colonne vertébrale et on m'a laissé là-dessus tout seul sans surveillance. N'étant qu'à demi-conscient, au premier mouvement je suis tombé de la table, face en avant, sur le sol dur. Ca m'a valu une dent cassée, ma montre bracelet démolie et divers bleus. On m'a remis sur la table et on a finalement fait la radio. Puis on m'a fourré au lit. Piqûres, pilules... J'ai dormi de courts instants quand la douleur diminuait temporairement. Le lendemain, profitant d'un moment où j'étais à peu près capable d'écouter, un médecin est venu m'engueuler en me disant que je m'étais mal conduit.

Sur la radiographie, personne n'a rien pu voir. Un copain médecin auquel ma femme a téléphoné lui propose alors de me transférer au CHUV à Lausanne. Là on est très bien équipé. On peut faire des radiographies à contrastes très précises. Donc après deux nuits à Sion, ma femme me transbahute à Lausanne. Même scène à l'entrée! Vous n'êtes pas assuré? Comment se fait-il? Signez tout de suite ici que vous payerez tous les frais sans discuter. Je signe et me retrouve dans une chambre entre deux autres malades. L'un d'eux est conducteur de machines de chantier. Il a perdu en partie le contrôle d'un de ses mains. Peut-être à cause des trépidations permanentes auxquelles il est soumis. Il remarque en passant que la machine qu'il conduit coûte trois cent mille francs mais que le siège du conducteur est constituée d'une planche de bois recouverte d'une toile cirée.

Je veux téléphoner à mon copain médecin pour savoir ce que je fais ici. Pas de téléphone dans la chambre. L'infirmière très aimable pousse mon lit (qu'on m'a interdit de quitter) au corridor vers un téléphone (ça fait penser au piano de Grock). Je demande mon numéro au standard. La téléphoniste me demande qui je suis. Je le lui dis. Elle me répond alors que je n'ai pas le droit de téléphoner. Perplexe, je demande à l'infirmière comment résoudre ce problème. Celle-ci demande alors la communication en son nom et jure à la téléphoniste qu'elle payera tout de suite. Ca passe pour cette fois.

Au bout d'un moment un jeune médecin s'intéresse à mon sort. La radiographie prise à Sion ne semble pas l'inspirer beaucoup non plus. Il teste mes réflexes en me tapant dessus avec un marteau en caoutchouc. Ca a l'air d'aller à peu près. Mais il est pessimiste et me prédit un avenir très sombre. Il faut d'abord rester couché au moins dix jours et manger des pilules jaunes et roses. Puis on verra. Je suggère qu'un chiropraticien pourrait peut-être m'aider. Il me regarde avec pitié. Surtout pas ça. Tant qu'à rester couché, je décide que c'est

tout aussi sympathique et certainement moins coûteux pour la collectivité et pour moi-même de faire ça à la maison. On me fait comprendre que je suis un inconscient mais on me laisse tout de même aller. J'aurai passé en tout trois nuits au CHUV.

Après une semaine à la maison, je vais quand même voir un chiropraticien. Ce dernier me suggère d'abord d'arrêter toute consommation de pilules, ce que je fais avec d'autant plus de plaisir que le seul effet discernable de ces pilules est de me rendre vaseux. Contrairement aux autres médecins, le chiropraticien, lui, semble voir quelque-chose sur les radiographies. Il n'y a pas d'écrasement manifeste de disque intervertébral mais plus probablement un léger déplacement de la vertèbre L4. Il me fait des manipulations de la colonne et à l'heure actuelle je suis pratiquement guéri.

Par exemple, la feuille de chou.

De mon séjour dans les hôpitaux, je garde un souvenir mitigé. Les infirmières sont remarquablement aimables et efficaces. J'ai pu par exemple obtenir par l'une d'elles un livre très bien fait sur l'anatomie du système nerveux, livre qui m'a permis de comprendre un peu ce qui m'arrivait. Mais il me semble qu'en tant que méthode pour guérir des gens, le CHUV souffre de gigantisme et d'inefficacité. Et cela va certainement empirer encore lorsqu'on mettra en service les nouveaux bâtiments, encore plus gigantesques, qui sont en voie d'achèvement. Les médecins que j'ai vus étaient de bons jeunes gens intelligents qui avaient certainement étudié avec sérieux et passé de brillants examens. Mais ils perpétuent cette relation stupide entre patient et médecin qui veut que le premier soit un pauvre pêcheur et le second son rédempteur. On n'écoute pas le patient. Il n'est rien censé comprendre ni savoir. encore moins suggérer. On ne l'encourage pas à essayer d'être un peu son propre médecin. Tout ce qui n'est pas médecine officiellement agréée est méprisé. Exemple les chiropraticiens. Et les remèdes naturels efficaces sont ignorés.

Par exemple j'ai appris par mon voisin conducteur de machines que les feuilles de chou en cataplasme étaient un moyen puissant pour calmer les douleurs (et j'en ai fait l'expérience chez moi après). Quand j'ai voulu demander une feuille de chou on m'a regardé comme si on craignait pour mon équilibre mental puis on m'a dit qu'il n'y avait pas de choux au menu du jour.

La "Némésis médicale" de Illich devrait être une lecture obligatoire pour tous les médecins. Cela remplacerait avantageusement plusieurs années d'études.

Pierre Lehmann

ECONOMIE ET FINANCES

Banque Nationale Suisse : les risques et les bénéfices

Vie et survie des entreprises helvétiques: tenter de faire le point, de dégager une stratégie à moyen et long terme, c'est inévitablement poser des questions sur la ligne de conduite de la Banque Nationale Suisse. Nous nous essayons à cet exercice dans un précédent "Domaine Public" (485). Nous constatons que, si "interventionnisme" il y avait eu effectivement l'an passé, il avait été marqué et coûteux à la fois, portant exclusivement et de manière globale sur la monnaie (d'où deux questions urgentes: qui décide de telles interventions et sous quel contrôle? une autre politique d'intervention n'est-elle pas à envisager?). Ci-dessous, reprenant en quelque sorte notre propre balle au bond, une nouvelle contribution (pas définitive!) sur ce sujet délicat et ardu entre tous. Réd.

La Banque Nationale a-t-elle en réalité les coudees franches? Evidemment non, puisque si elle n'avait pas été paralysée par la peur de perdre de l'argent, si elle n'avait pas raisonnablement comme une banque commerciale qui doit des comptes à ses actionnaires, si elle était

intervenue beaucoup plus massivement, bien plus tôt, elle aurait pu, comme elle le fait depuis le 1er octobre 78 stopper la hausse du franc suisse et elle n'aurait eu aucune perte de change. Mais il fallait prendre le risque de mettre même plusieurs milliards de francs sur le marché chaque semaine, et il aurait fallu le faire sans limites.

C'était un coup de poker que la Banque Nationale et le Conseil fédéral n'ont osé jouer que lorsqu'ils ont été acculés, lorsqu'ils ont compris que l'avenir de secteurs entiers de notre industrie, de plusieurs régions de notre pays était menacé.

Certes, la politique d'interventionnisme timoré de la Banque Nationale ces dernières années, ses tentatives, toujours sans lendemain de lutter contre les fluctuations journalières des cours et de tenter d'enrayer périodiquement la hausse du franc suisse pour ensuite y renoncer, sont à l'origine d'une perte de quatre milliards de francs. Ces mesures ont malgré tout permis de ralentir la hausse du franc suisse, de laisser notre économie s'adapter progressivement, d'éviter la panique. Elles ont probablement malgré tout freiné l'enthousiasme de spéculateurs qui, ne l'oublions pas, ont eux gagné, ces dernières années, des dizaines de milliards de francs simplement en achetant des francs suisses.

D'autres voies

Y avait-il d'autres moyens d'enrayer la spéculation sur le franc suisse, d'empêcher tous ceux qui, de part le monde, cherchent à faire fructifier leur fortune, de la placer en francs suisses, pour gagner de l'argent ou pour l'avoir en sécurité dans notre pays? Il en existe, bien sûr. On pourrait avoir un contrôle des changes, refuser l'argent d'étrangers, reconnaître simplement le droit aux autres Etats de contrôler la fraude fiscale ou les fuites de capitaux en acceptant, dans ces cas-là, de leur livrer des informations sur les fonds placés en Suisse. Mais ce sont toutes là des mesures qui amèneraient un redimensionnement de notre système ban-

caire et financier. Si elles étaient prises brutalement, notre économie ne le supporterait que difficilement, ne serait-ce qu'en raison de la diminution de l'emploi que cela provoquerait. On pourrait aussi œuvrer pour le retour à des systèmes de change fixe. Mais cela suppose une coopération internationale beaucoup plus poussée qui implique que l'on accepte d'importants transferts financiers, à long terme, en faveur des pays déficitaires. Ce sont là des sacrifices que nous avons bien de la peine à accepter, surtout si nous voulons, ce qui est un non-sens économique, gérer notre Banque centrale et notre Etat comme nos ménages et nos entreprises.

Vivre en parasite ou coopérer

La Suisse est à ce point imbriquée dans l'économie mondiale qu'elle doit, pour survivre, soit se comporter en parasite, soit coopérer pour améliorer le sort de ceux dont elle dépend. Un parasite peut prospérer quelques temps sur un corps moribond mais il ne peut ensuite plus rien pour sa survie et nous commençons à peine à en faire la cruelle expérience.

Pourquoi avons-nous ce comportement de hérisson, qui pourrait bien être suscidaire? Sauf en période de crise, le Parlement, le peuple refusent à l'Etat les moyens d'une politique économique et monétaire adaptée. Le maintien de structures économiques sectoriellement et régionalement équilibrées, la lutte contre le chômage, une sécurité sociale décente doivent être nos objectifs prioritaires. Les finances de l'Etat, la gestion de notre Banque Nationale sont au service de ces objectifs.

Le refus, maladif, de tout interventionnisme économique semble nous forcer à choisir entre une croissance économique sans frein au bénéfice d'une minorité et une crise dont nous ne connaissons encore que les premiers symptômes. Il est temps peut-être d'abandonner nos préjugés et notre sagesse et de savoir ce que nous voulons?

R.B.

MULTINATIONALES

Benzine en hausse : Inch Esso !

Le lobby de l'automobile, excellemment décrit dans le "Tages-Anzeiger Magazin" de samedi dernier, n'aura pas eu besoin de s'ébranler en ce début de session de printemps des Chambres fédérales: pas moins de trois interventions, dont celles de deux socialistes romands, ont été dépoées lundi dernier à propos du prix des produits pétroliers.

C'est que, pour des raisons qu'Esso doit mieux savoir qu'Allah, la benzine super a pris plus de dix centimes par litre depuis le début de la fin du chah. Nous en sommes déjà au niveau record de 1973, quand on roulait à 100 km sur les autoroutes et que les voitures restaient au garage le dimanche. Et selon les rumeurs venant de Rotterdam et répercutées par les filiales suisses des grands trusts de l'or noir, il faut s'attendre à de nouvelles augmentations.

Berne s'acharne à répéter qu'il n'y a aucune base légale pour une intervention fédérale,

que la Loi sur les cartels une fois révisée permettra sans doute — dans plusieurs années — de faire quelque chose, et que de toute manière Monsieur Prix avait dû concéder aux sociétés pétrolières un arrangement très spécial (Cf DP 477/23 novembre 1978: M. Prix — sortie côté citernes).

Depuis le 1er janvier en tout cas, cette barrière même ne tient plus: les compagnies pétrolières opérant en Suisse n'ont plus besoin d'attendre que la "tonne franco région Bâle" augmente de Fr. 13.50 pour décréter une hausse à la colonne. Et elles ne se privent pas: dans la région de Bâle précisément, on paye déjà la super dix centimes de plus de ce côté-ci de la frontière. Evidemment, dans les QG des sociétés multinationales, on sait lire les lois fiscales de plusieurs pays, tout particulièrement au chapitre imposition des personnes morales, alinéa impôts sur les bénéfiques (rapatriés ou réalisés sur place).

Au reste, différentes questions s'imposent: — Pourquoi les cours sur le marché libre de Rotterdam, dont on nous rebat les oreilles à longueur de communiqués ne sont-ils pas

davantage publiés que les prix "franco Bâle" des produits raffinés en wagons de 20 tonnes! Nos grands quotidiens financiers, "NZZ" et "Journal de Genève", qui n'ont pas peur d'aligner des colonnes de chiffres, pourraient rendre là un précieux service à ceux qui n'ont pas forcément un baby-Roche mais certainement une 6 CV.

— Pourquoi les compagnies pétrolières peuvent-elles acheter au jour le jour alors qu'elles ont, en plus des réserves obligatoires pour lesquelles elles touchent des subventions et des prêts avantageux, des capacités de stockage sans doute considérables?

— Et que font donc ces jours les raffineries suisses, qui travaillaient au ralenti et à perte quand les produits importés étaient meilleur marché? On va les laisser poursuivre gentiment leur politique de calculation mélangée, c'est-à-dire de rattrapage aux frais des consommateurs?

— Et qui surveille le marché des huiles de chauffage, hormis les chambres immobilières, qui ne vont pas oublier les effets de cet hiver rigoureux (à l'étranger) sur les décomptes aux locataires?

Le tiers auto des Chambres fédérales

Salon de l'automobile à Genève. A l'image de ces dernières années, les discours officiels ne sont plus seulement consacrés à la glorification du moteur et du réseau routier: la plupart des orateurs se fendent en prime d'une petite méditation sur le thème de la réconciliation du trafic et de l'environnement. Un morceau d'anthologie à cet égard: l'intervention toute en nuances, lors du vendredi inaugural, du président de la Confédération en exercice, M. Hürlimann.

Dans la coulisse fédérale, pendant ce temps, un climat bien différent: au fil des dépôts d'initiatives et des votations populaires, douze

dimanches sans voitures, démocratie dans la construction des routes nationales, initiative Albatros, le lobby de l'automobile a durci ses positions, précisé ses relais (parlementaires et autres) dans les sphères officielles, sonné le rapel de ses alliés naturels dans le monde la construction, du commerce alimentaire (shopping centers!) et des assurances entre autres, jusqu'à pénétrer autant qu'il le fallait le processus de "consultation des milieux intéressés" lors de l'apparition au firmament législatif de textes de loi "menaçants", jusqu'à orienter les contre-projets officiels qui n'allaient pas manquer d'être opposés aux initiatives lancées par les milieux "environnementalistes". Edifiante à cet égard, la reconstitution, dans le dernier magazine (déjà cité ci-dessus) du "Tages Anzeiger", du travail du "lobby automobile" dans

la perspective de la consultation du peuple et des cantons sur l'initiative Albatros.

Le travail des deux enquêteurs du "Tages Anzeiger" (Paul Romann, architecte et Beat Schweingruber, journaliste libre) ne laisse planer aucun doute: à travers les trois partis bourgeois et gouvernementaux exclusivement, le lobby de l'automobile peut compter sur l'appui de pratiquement un tiers de l'Assemblée fédérale, soit 67 conseillers nationaux et 17 conseillers aux Etats qui sont plus ou moins directement liés (conseils d'administration ou sièges dans les instances supérieures des organisations spécialisées — deux députés au National et un conseiller aux Etats pour le TCS, trois conseillers nationaux pour l'ACS) à la "branche"...

Le décompte des membres des trois comités

d'action (créés sous la coupe de l'ACS, du TCS et de la Fédération routière suisse) engagés dans la lutte contre les initiatives "anti-voitures", est encore plus impressionnant: ce sont 93 conseillers nationaux et 29 conseillers aux Etats qui font partie d'au moins un des trois comités en cause.

Allons-y de quelques noms, nous contentant de répertorier, au National, les députés hostiles à l'initiative Albatros.

Sont engagés à la fois dans le combat contre les douze dimanches sans voitures, contre la démocratie dans la construction de routes nationales, contre l'initiative Albatros. Chez les radicaux, Mmes et MM. Duboule, Dupont (TCS et Walo Bertschinger SA, construction de routes), Fischer, Eng, Delamuraz (Tunnel du Gd-Saint-Bernard SA), Ribl, Schwarz, Sigrist, Keller, K. Meier, Füg, Girard-Montet, Generali, D. Müller; à l'Union démocratique du centre: MM. Baumann, Matossi, H. Fischer, Schnyder, Etter; chez les indépendants, M. Allgöwer (Migros); chez les démocrates-chrétiens, MM. de Chastonay, Wilhelm, Röthlin, Wellauer (Von Roll), Jung, Trottmann, Egli, Hürlimann, Bi-

derbost, Thalman et Müller. Chez tous ces représentants du peuple donc, une opposition tous azimuts: aucun des trois textes en question, porteurs d'une interrogation sur le développement de la civilisation de la voiture, ne trouve grâce à leurs yeux. Des relais absolus pour le lobby de l'automobile.

Participent aux efforts du comité d'action contre l'initiative Albatros seule, le libéral Dürrenmatt, les démocrates-chrétiens Fontanet, Baras, Büty, Dürr, Risi, Cantieni, Oehler et Cavetty; les radicaux Speziali, Barchi, Corbat, H.R. Meyer et Wyss; l'indépendant Alder; le membre de l'UDC, Augsburg.

S'engagent à la fois contre Albatros et contre la démocratie dans la construction des routes nationales. Le libéral Bonnard; les démocrates-chrétiens Pagani, Albrecht, Bürer, Schärli, Rippstein; les radicaux Cevey, Flubacher, Waldwogel, Vetsch, Breni et Früh; les UDC Baumann, Tschumi et Brosi.

S'engagent contre Albatros et contre les douze dimanches sans voitures: le libéral Gautier, le démocrate-chrétien Bochatay, l'indépendant Suter et l'UDC Bretscher.

Prochain round: le bruit et les routes! Un comité d'action va entrer en action contre les initiateurs...

Les trois grands du lobby

Les trois "grands" sur le front de l'auto dans notre pays. Un rapide rappel.

— A tout seigneur tout honneur, au premier rang, le Touring Club Suisse. Environ 900 000 membres, à peu près la moitié de tous les conducteurs. Des recettes annuelles qui ascendent à près de 60 millions. En gros 600 employés. Un journal, "Touring". L'attrait (justifié) des services qu'il offre permet à ses dirigeants une politique de pression toujours plus évidente. Mais tous les affiliés sont-ils vraiment des militants de la Cause?

— Beaucoup moins imposant que le TCS, l'Automobile-Club Suisse. Environ 85 000 membres, un total qui le place tout de même au premier rang des "petits" clubs. Un journal, "Auto" et un service de presse diffusé à travers toute la Suisse.

— Parmi les organisations faïtières les plus actives, la Fédération routière suisse, FR.S. 1,1 million de membres, dont naturellement tous les adeptes des clubs auto. Un service de presse: "Information FR.S".

Une difficulté majeure pour la Fédération routière suisse: les intérêts de ses membres ne sont pas toujours convergents. Ainsi, lors de la première crise du pétrole, les vendeurs de benzine et leurs clients ne purent trouver un terrain d'entente avec les clubs, pour lesquels il n'était pas question — crédibilité oblige — de laisser monter les prix au-delà d'une certaine limite, jugée encore trop basse par Agip, BP, Chevron Oil, Total Suisse, Esso Standard Switzerland, Texaco, Shell Switzerland et compagnie. Une conséquence fâcheuse de cet affrontement: les pétroliers claquent la porte (avec GM et Ford). D'où des trous dans la caisse de la FR.S, désormais livrée (financièrement) au bon vouloir des clubs.

Qui est prêt à prendre les paris? Les futurs locataires de ces maisons en construction le long de la Bucheggstrasse à Zurich seront-ils de farouches partisans de l'initiative sur le bruit des routes?

Même si les chambres à coucher donnent sur les cours intérieures. Même si un tiers de ces logements sont prévus pour des personnes âgées.

50 000 véhicules à moteur utilisent quotidiennement cette artère qui relie la N1 à la N3...



Assistants sociaux indispensables et mal-aimés

Mercredi 14 mars, les mères célibataires, les loubards en détresse risquent d'être abandonnés à leur propre sort dans la République et Canton de Genève. Les assistants sociaux, ces tuteurs qu'une société maternelle leur délègue, envisagent pour cette date un débrayage, si le Conseil d'Etat ne répond pas favorablement à leurs revendications salariales.

L'affaire traîne depuis bientôt cinq ans, depuis la fin de l'opération intitulée "évaluation des fonctions" qui a permis d'établir le classement de l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat de Genève.

Les assistants sociaux se retrouvèrent alors en "classe 12" (salaire d'engagement : 2685 francs par mois ; salaire maximum : 3983,25 francs après vingt ans). Pour situer la chose, précisons qu'un gendarme se trouve en classe 14, un instituteur ou un ingénieur technicien en classe 16. L'opération qui se voulait scientifique accreditait ainsi les "a-priori" — de la société qui la secrétait : à formation et à responsabilité

égales, les professions sociales "paient" beaucoup moins que les autres (les infirmières, dont la formation est comparable, se sont vu appliquer la même classification).

Lésinant sur les salaires, l'Etat — en tout cas pendant les années fastes — s'est montré généreux au chapitre des créations de postes : dans une société dont le tissu social craquait et où les solidarités naturelles se faisaient rares, on a ainsi multiplié les professionnels de l'écoute, de l'accueil, de l'aide : drogue, divorce, délinquance ou prédélinquance les voient intervenir à coup sûr, ou presque (on sait par exemple que les nouvelles dispositions relatives à la "filiation" les obligent à établir la filiation paternelle).

En réalité, les assistants sociaux eux-mêmes ressentent ce que cette prise en charge automatique par des instances officielles peut avoir de malsain ; et à Genève, le programme de la journée de débrayage prévoit des discussions sur le cadre de travail, sur la limitation de certains mandats tutélaires.

Il reste que la remise en question des tâches, toujours accrues que l'Etat confie aux assistants sociaux ne peut pas dispenser les pouvoirs publics de leur accorder une juste rémunération.

RECU ET LU

Paradis artificiels

"Les atouts importants de ce mini-Etat sont le libéralisme économique, les impôts peu élevés et une situation sociale stable ainsi que l'assiduité au travail et la frugalité de sa population"...

La Suisse ? Allons donc, le Suisse frugal ? Non, il s'agit de Hong-Kong, décrit par un certain Georg von Schönau pour "Le Mois économique et financier", revue de la Société de Banque Suisse. Deux pages de panégyrique à l'intention des investisseurs éventuels, avec un ac-

cent spécial sur le renouveau de la production textile ("Hong-Kong s'est recyclé dans les produits de meilleure qualité et à plus haut degré de transformation"), sur le rendement exceptionnel des investissements étrangers "en raison du niveau plutôt favorable des salaires et des impôts bas". Un texte qui tombe à pic pour les lecteurs suisses, c'est le moins qu'on puisse dire. Et même si on savait que le capital n'a pas de frontières, les régions de Suisse aux prises avec la concurrence est-asiatique auront apprécié la franchise de la SBS.

— Toute une partie de la Suisse (romande) est tributaire, pour sa sécurité, en l'absence d'interventions officielles, de la vitalité des groupes anti-nucléaires français, en particulier dans

la région de Creys-Malville (Super-Phénix). A lire le "journal des comités Malville" dans sa dernière livraison (No 23 du 5 février 1979) il semble bien que les perspectives concrètes de lutte se précisent après des mois de "dépression" parmi les militants opposés au surgénérateur : il est question de lancer un "moratoire de cinq ans", de préparer de grands rassemblements pour la Pentecôte (journée internationale anti-nucléaire sur les mots d'ordre : halte à l'armement atomique — contre toute répression et pour l'élargissement des droits démocratiques — levée du secret sur toutes les informations en matière de politique énergétique et contrôle des populations concernées), de lancer un mouvement contre les lignes T.H.T. du Sud-Ouest de la France à la Savoie, de l'Ardèche à l'Alsace.

— Lu dans "Biel-Bienne", l'hebdomadaire gratuit édité par le bureau Cortesi, un plaidoyer pour la région biennoise dont les accents rappellent à point nommé, que les minoritaires sont encore plus minoritaires depuis la séparation jurasienne. La conclusion de la journaliste Marlyse Etienne qui signe la colonne en question : "Bienne n'est pas pour Berne la deuxième ville du canton. Un Zurichois qui sillonne le canton ne s'y trompe pas : en voyageant de Berne à Thoune, il trouve une imposante autoroute. Berne-Bienne ? Mieux vaut ne pas en parler : une route qui conduit à un patelin ! Le canton de Berne, c'est Berne et l'Oberland et Berne. Ce n'est certainement pas Bienne, ni le Seeland, et encore moins le Jura biennois".

Les saintes lectures de G.-A. Chevallaz

Il fallait lire "Le Sous-officier romand et tessinois", organe officiel des associations et sections de Suisse romande et du Tessin, de "l'Association suisse des sous-officiers" — une revue mensuelle qui annonce de plus en plus clairement la couleur, avec l'arrivée de J.-M.

Reber, journaliste au "Nouvelliste du Rhône" parmi ses collaborateurs réguliers — pour apprendre que G.-A. Chevallaz, chef du Département des finances et des douanes, s'était payé le luxe de citer, au rapport "zo ter 1", à Chamblon près d'Yverdon, le 12 janvier 1979, une strophe de l'Internationale. Les propos du conseiller fédéral, sur le thème "Etat démocratique et défense nationale": "(...) Et la puissance militaire la plus forte au monde ne fera pas oublier que les Soviets de 1917-1918 entendaient déclarer la paix aux Empires centraux, suivant en cela la troisième strophe de l'Internationale:

Les rois nous saoulaient de fumée
Paix entre nous, guerre aux tyrans
Déclarons la guerre aux armées
Crosse en l'air et croisons les bras
Et si ces cannibales s'obstinent
A faire de nous des héros
Ils sauront bientôt que nos balles
sont pour nos propres généraux.

Tel est le cheminement classique car "le destin, pour reprendre ce mot de Giraudoux, entend se ménager son festival, le déchaînement de cette brutalité et de cette folie humaine qui seules rassurent les dieux".

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les intérêts du désintéressement

... Constatant avec dépit que je préfère, quant à moi, les admirables photos de glaciers, de minéraux, de paysages alpestres exposés au Forum de la place de la Palud, à Lausanne, à l'immense majorité des "œuvres" du "poor art" ou du "minimal art" ou de "l'art brut"... Aveu bien humiliant à faire, au jour d'aujourd'hui!

Autre aveu: on a pu lire ici et là que l'un des aspects positifs du triomphe de Khomeiny était que triomphait avec lui une politique "désintéressée", non axée sur le profit, sur la production et la consommation, etc.
Fort bien.

Je relisais d'autre part ce remarquable passage de la sixième *Lettre Anglaise* de Voltaire (*Sur les Presbytériens*), consacré à la Bourse: "Entre dans la Bourse de Londres, cette place plus respectable que bien des cours, vous y voyez rassemblés des députés de toutes les nations pour l'utilité des hommes; là le Juif, le Mahométan et le Chrétien traitent l'un avec l'autre comme s'ils étaient de la même religion, et ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute; le presbytérien se fie à l'anabaptiste, et l'anglican reçoit la promesse du quaker. Au sortir de ces pacifiques et libres assemblées, les uns vont à la synagogue, les autres vont boire, celui-là va se faire baptiser dans une grande cuve au nom du Père par le Fils au Saint-Esprit; celui-là fait couper le prépuce de son fils et fait marmotter sur l'enfant des paroles hébraïques qu'il n'entend point; ces autres vont dans leur église attendre l'inspiration de Dieu leur chapeau sur la tête, et tous sont contents."

J'avoue donc que tout au fond de moi, je ne suis pas sûr que Voltaire ait "tout tort", comme on dit chez nous.

Et certes, nous avons cessé de voir dans une Bourse un lieu respectable où de "pacifiques et libre assemblées" sont réunies "pour l'utilité des hommes"! (Et Voltaire, s'il revenait ici-bas, perdrait vraisemblablement de son enthousiasme.)

Reste que le futur patriarche de Ferney (les *Lettres* datent des dernières années 1720) montre très bien que les convictions religieuses, particulièrement si elles sont poussées jusqu'au fanatisme, *divisent* les hommes — alors que le commerce et la finance les *unissent*. Alors que leur *intérêt* les unit, surtout si cet intérêt est "bien entendu"!

Et quant à moi, poussé par cet intérêt, je préfère commencer avec mon semblable, même si, à la limite je dois me voir ruiné par lui et dépouillé de mes biens — plutôt que de le plastiquer et de me voir plastiqué par lui, et dépouillé de ma vie! ...Même s'il le fait de manière

toute "désintéressée". Car enfin Monsieur Hitler était un homme fort "désintéressé" et il eût été préférable pour tout le monde qu'il eût mieux compris son "intérêt bien entendu"! Ce qui ne veut pas dire que je regrette le Chah!

* * *

A propos: Je vous disais: "Avez-vous lu *L'arbre aux oiseaux*, de Mousse Boulanger?" Outre trois "Contes pour grandes personnes" charmants, vous aurez le plaisir d'apprécier quatre aquarelles d'Ernest Wirtz, d'une fraîcheur et d'une délicatesse parfaite — le tout édité avec un goût très sûr par l'imprimeur Ruckstuhl, à qui nous devons déjà *Haut-Jorat* de Gustave Roud, *Le grand tourment* de Corinna Bille, *Rue gît-le-coeur* de Simone Cuenet, pour ne citer que trois titres, un peu au hasard.

J.C.

BAGATELLES

Une certaine mobilisation s'ébauche d'ores et déjà contre le projet de modification du Code pénal et du Code pénal militaire concernant les "actes de violence criminels". Les résultats de la consultation des "milieux intéressés" à peine connus (le canton du Tessin a fait connaître ses plus expresses réserves), des organisations qui avaient fait campagne contre la Police fédérale de sécurité brandissent la menace d'un référendum contre le texte élaboré par la commission d'experts adhoc, pour le cas où il serait accepté par les Chambres. Grief principal: le projet tend à une criminalisation de l'opposition politique. Les neuf organisations en question: les Manifestes démocratiques de Zurich et de la Suisse Nord-Ouest, les Organisations progressistes, la section enseignants de la VPOD Zurich, le mouvement "critique" des étudiants en droit, la rédaction de la "Leserzeitung", le Collectif Viva de Choire, les opposants nucléaires de Zurich.

« Vous savez, Madame, il y a dix centimes de plus au mois d'août ! »

En écoutant Madeleine Lamouille, "souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande, 1920-1940" 1), il était peut-être juste possible de se réfugier dans un certain confort de l'historien, aux prises avec une époque révolue: oui d'accord, ces patrons-là ont existé, mais c'était il y a quarante ans, soixante ans! Autant dire une autre époque, des temps révolus. Et encore fallait-il y mettre vraiment du sien pour ne pas voir que Madeleine Lamouille nous parlait aussi bien d'aujourd'hui, d'autres femmes (étrangères?) qui ont pris sa place, d'autres privilégiés qui conservent le ton du "maître" bien né ou fortuné. Toujours la même chaîne sociale, toujours les mêmes silences et les mêmes résignations, toujours les mêmes zones d'ombre.

En écoutant les témoignages de femmes de l'horlogerie genevoise recueillis par le syndicat FTMH, pas d'échappatoire possible 2): voilà une douzaine d'ouvrières qui ne parlent ni d'hier, ni d'avant-hier (dans la même perspective, l'autre jour, à la Télévision romande, "Temps présent", ces vendeuses interviewées), mais de leur condition de salariées en 1979.

59 ans, horlogère avec certificat fédéral de capacité, travaille depuis quarante ans dans l'horlogerie; mariée. 55 ans, ouvrière spécialisée, travaille dans l'industrie horlogère depuis 25 ans et depuis un an dans la même entreprise; seule. 61 ans, ouvrière spécialisée, travaille depuis 25 ans dans l'horlogerie et dans la même entreprise; seule. 23 ans, apprentissage de bijouterie, terminé avec succès en obtenant un certificat fédéral de capacité, 8 ans dans l'horlogerie, quatre ans d'apprentissage et quatre ans dans la même maison; seule. Quatre d'entre elles: vous les avez peut-être

croisées dans la rue, tôt le matin ou en fin de journée, dans la cohue des commissions du soir.

Cette centaine de pages de "témoignages" rapides, précis, sans fausses pudeurs, accablants, laissent entrevoir bien sûr des inégalités criantes — 500 francs de moins en moyenne pour les femmes par rapport à leurs collègues masculins —, des injustices scandaleuses, des lacunes dans l'action syndicale, des abus de pouvoirs de tous ordres et à tous les niveaux de la "coexistence" dans l'entreprise. Cela suffirait à rendre indispensable ce petit opuscule où la force des mots bruts des travailleuses balaye, sur le moment en tout cas, l'effort de synthèse revendicative mené à leur suite par la FTMH et par le sociologue Alfred Willener.

Mais il y a davantage, plus décisif encore. Ces voix à qui est donné une sorte de haut-parleur momentané, cassent cette harmonie trompeuse de la prospérité, du bien-être et de la consommation de rigueur.

Une fausse note parmi d'autres; est-ce Germaine, Marie-France, Cécile, Alice, Carmen, Christine, Elsa, Simone, Luise, Huguette, Tina, Claudine ou Danielle?

"(...) Moi, je suis horlogère complète, mais maintenant on m'a encore donné des cadrans à faire, le décalquage: je marque les noms: Quartz, X..., Z... etc. Mais le pire, des fois, c'est si je dois enlever un nom pour en mettre un autre, ça peut prendre dix minutes juste pour enlever un nom et pour ça j'utilise du F45, c'est un produit très fort, très toxique, on s'en sert aussi pour nettoyer les pièces, et moi je respire cette odeur, j'ai le nez dessus. Des fois toute la journée, des fois deux trois jours, c'est horrible, ça me tourne, j'ai des maux d'estomac terribles (ils me donnent bien du lait, mais ce n'est pas suffisant). C'est bien marqué sur l'emballage qu'il ne faut pas respirer les vapeurs et moi je travaille dans un petit cagibi sans fenêtres et sans ventilation. Il y a déjà longtemps que j'ai dit: "qu'il faudrait que je

puisse ouvrir une fenêtre devant moi pour que les odeurs puissent s'échapper". Ils ont voulu me mettre en bas, dans un petit débarras où ils rangent des vieilles blouses et où il y a deux petites fenêtres tout en haut. Alors j'ai dit: "Dites donc alors, pourquoi est-ce que vous ne me mettez pas à la cave pendant que vous y êtes?" J'ai dit à mon chef que je refusais d'aller là et lui aussi a dit: "c'est exclu, d'ailleurs il n'y a pas d'autorisation pour travailler là-dedans, c'est trop petit et il n'y a pas de fenêtre". Il m'a aussi dit: "si le Service d'hygiène vient en haut et qu'il voit où vous travaillez, alors là, ils vont avoir une sacrée amende". Et quand on réclame que ça ne va pas, ils nous disent: "qu'est-ce que vous voulez, on n'a pas assez de place".

"L'outillage qui m'est nécessaire m'appartient, vous savez dans le temps on n'avait pas la chance comme les jeunes d'aujourd'hui, on était obligés de tout acheter, même pour travailler, tout, même les potences, tournevis, brucelles et tout. Moi j'ai tout, et si je casse un outil, c'est moi qui dois le remplacer.

"Quant au salaire, il me semble qu'à mon âge (59 ans. Réd.) et pour le travail que je fais, je ne gagne pas suffisamment. Après quarante ans de travail dans l'horlogerie, mon salaire est de 1790 francs et ils ne m'auraient pas augmenté quand ils m'ont donné encore des cadrans à faire, sans compter les médicaments que j'achète pour l'estomac, ça ils ne me les paient pas.

"Je n'ai pas essayé de demander une augmentation parce qu'on a les deux sous de compensation du renchérissement au mois d'août, alors si je vais à la direction, ils me diront: "Vous savez, Madame, il y a dix centimes de plus au moins d'août!"

(1) M. Lamouille, "Pipes de terre et pipes de porcelaine", souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande, 1920-1940, publiés par Luc Weibel, Ed. Zoé, 1978.

(2) "Le travail des femmes dans l'horlogerie genevoise", préface de J.-P. Thorel, secrétaire FTMH - Genève, postface d'A. Willener, professeur de sociologie à l'Université de Lausanne. Editions Grounauer, Genève, 1978.